

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR 10 ET 11 MARS 2021



Présent-e-s en visioconférence : BANEUX Fabienne (visio), BARBOUNIS Nathalie (visio), BILLET Serge, BOLLÉ Sabine, BOUGEARD Alain, CARON Dominique, CARRE Charlotte, CHARLEUX Philippe, COLASSE Eugénie (visio), COLMONT Bernard (visio), CRUSSON-PONDEVILLE Sylvie (visio), DELAMARRE Philippe (visio), DRAPIED Karl, FILIPPI Laurence, GARRUCHET Émilie, GRIMAUD Thierry (visio), MONTES Sandrine, MOREIRA Véronique, MOREL Jacqueline, MOREL Patrick, MUGUET Laurent, NICOL Lewis (visio), NOIR Geoffroy, PRATALI Josiane (visio), RAMIREZ Annie (visio), ROBIN-LEROY Francis, ROIG Michèle (visio), SAHAÏ Isabelle (visio), STRUGALA Carole, ZULIANI Romain, LASNIER Benoît.

Excusé-e-s : BUTZBACH Etienne, DI GIUSEPPE Benjamin, MANUEL Henriette, TARREAU Bruno, CHEVALIER Christian.

VALIDATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR NATIONAL DES 27 ET 28 JANVIER 2021

Le PV du comité directeur des 27 et 28 janvier 2021 est adopté à l'unanimité.

VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

LOI SUR LE SPORT

La présidente revient sur les échanges qu'elle a pu avoir avec la députée qui porte le projet de loi sur le sport et le conseiller sport du ministre de l'éducation nationale. Il semblerait que l'amendement relatif à l'USEP (association obligatoire et professeurs référents avec décharge) fasse l'unanimité auprès des parlementaires.

Les amendements du projet de loi « démocratiser le sport en France » ont été diffusés et nombreux sont ceux qui portent sur l'obligation d'association dans les écoles. Ces amendements ont été compilés dans un document et un temps de réflexion est organisé en atelier pendant le comité directeur. La position de l'USEP sur ces amendements et des propositions de modification seront adressées aux parlementaires sur la base de la synthèse des différents ateliers.

L'amendement relatif à l'obligation de la création d'une association USEP dans chaque école a été approuvé par la Commission des affaires culturelles portant sur l'examen de la proposition de loi visant à démocratiser le sport en France. La question de la mise en place de référents a été reportée.

USEP

3, rue Juliette Récamier

75341 PARIS cedex 07

Tél : 01 43 58 97 90

www.usep.org

@usepnationale

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIRET N° 420 857 278 000 14 – Code APE 9312Z

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

Fédération sportive scolaire de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Deux entretiens réunissant le SNUipp, le SNEP et l'ANCP portant sur les référents ont été organisés. La préférence des deux syndicats irait à un référent EPS et pas à une mission plus générale d'animation du « projet sportif », donnant une place moins importante au projet du sport scolaire. Il est proposé à l'USEP de signer un projet de courrier commun souhaitant le rejet de cette proposition de loi. Le timing n'étant pas optimal et ce projet ne faisant pas mention du sport scolaire, il n'est pas pertinent pour l'USEP de s'y associer.

DYNAMIQUE 2024

BILAN SOP

La SOP a permis de mobiliser 19000 classes dont 64% en primaires, 26% en collège et 6% en lycée.

Les projets déposés par l'USEP représentent :

- 80% des projets déposés par les écoles
- 72% des projets déposés par les fédérations sportives scolaires et universitaires (USEP, UNSS, UG-SEL, FFSU)

Tous vers Tokyo 2021 a permis de mobiliser 54 563 enfants de 71 comités départementaux qui ont parcouru 70 279 km.

JOURNEE OLYMPIQUE

Un projet intitulé la Fête des relais est en cours de préparation pour mobiliser le réseau dans le cadre de Unis'vers USEP 2024 au cours de la Journée olympique 2021. Il sera présenté lors de la prochaine webconférence nationale.

LABELLISATION G24

La rédaction d'un guide USEP de la labellisation G2024 est en cours. A destination des associations, il permettra de faciliter la démarche de labellisation.

Un argumentaire à destination des délégués USEP est également en cours de rédaction.

CARTE PASSERELLE

Le dispositif carte passerelle du CNOSF est reconduit aux CM1 et CM2 dès la rentrée prochaine. Il est étendu à l'année scolaire entière. Ainsi la carte passerelle pourra être utilisée à n'importe quel moment de l'année.

CITES EDUCATIVES

Le travail du groupe de pilotage national « sport » regroupant 17 cités éducatives s'amorce progressivement. L'USEP a été reçue par la ministre des sports qui a annoncé que le gouvernement souhaitait élargir le dispositif à 40 cités éducatives supplémentaires. Si cela devait devenir effectif, il serait nécessaire de rediscuter la convention ; les moyens actuels alloués par l'ANCT et le ministère des sports ne permettent pas de mener à bien ce projet.

AAP IMPACT HERITAGE 2024

L'appel à projets primera des actions innovantes utilisant le sport comme outil d'impact social et environnemental et s'appuyant sur des partenaires hors institution comme le Secours Populaire. Il s'agit donc de présenter un projet s'inscrivant dans l'événement Unis'vers USEP 2024 et répondant aux critères définis.

VIE STATUTAIRE

PROJET DE MANDATURE

Les membres du bureau présentent le projet de mandature qui avait été mis à disposition dans la pochette du comité directeur. Des propositions d'amendement sont effectuées par les membres du comité directeur. L' élu en charge du Laboratoire des pratiques présentent les indicateurs qui seront utilisés pour évaluer la mise en œuvre du projet. Le « Projet sportif et associatif fédéral » est validé à l'unanimité par le comité directeur (18 votants). Il sera proposé au vote du mouvement lors de la prochaine assemblée générale. A ce titre, le projet sera intégré au bulletin spécial AG 2021 n°2 qui sera adressé au mouvement un mois avec la tenue de l'assemblée générale. Le projet validé par l'assemblée générale sera diffusé au réseau sous formes numérique et papier. Un document interactif modifiable permettant la déclinaison locale du projet national sera également diffusé.

Concernant l'organisation de l'assemblée générale 2024, le comité directeur propose d'organiser une assemblée générale financière dématérialisée avant le 30 juin puis l'assemblée générale électorale en octobre 2024. Cette proposition est adoptée avec 14 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

POUVOIRS AG 2021

La CNVS enregistre les pouvoirs reçus. 22 comités n'ont pas encore transmis le leur ; une relance leur sera adressée avec pour date butoir le 9 avril. La CNVS adressera au comité directeur du vendredi 23 avril la liste des comités dont le pouvoir ne serait pas reçu ou pas conforme.

VŒUX ET QUESTIONS

Suite au dernier comité directeur, le secrétaire général est entré en contact avec la présidente du comité départemental USEP du Calvados. Le vœu proposé initialement a été retiré par le comité et la question suivante a été adressée au comité directeur.

« Constatant les difficultés pour procéder au remplacement du président d'un comité départemental USEP lors d'une démission ou à la fin d'un mandat, à l'heure où les questions de gouvernance partagée, de coprésidence, de collégialité se posent à de nombreuses associations, ne pourrait-on pas modifier les statuts de l'USEP pour ajouter la possibilité d'une coprésidence afin de pallier à ces difficultés de remplacement ? En effet, nous pensons qu'une présidence partagée pourrait faciliter l'engagement des militants dans cette prise de responsabilité ».

Avis de la CNVS : La question est recevable. La CNVS s'interroge cependant sur le lien direct établi entre le constat et la mise en place d'une coprésidence. En effet, cette proposition amènerait à trouver non pas une mais plusieurs personnes pour prendre la charge de la présidence. La CNVS rappelle qu'en cas de coprésidence, la responsabilité pénale ne serait nullement partagée mais portée par chacun des coprésidents quel que soit leur nombre. Actuellement, les statuts de l'USEP validés par le Conseil d'Etat ainsi que les liens organiques entre les différents échelons statutaires de la fédération ne permettent pas la possibilité d'une coprésidence. En revanche, il est possible de nommer des vice-présidents voire un vice-président délégué afin de se répartir la charge de travail. Cette demande nécessiterait un travail complémentaire sur les statuts nationaux, puis la mise au vote de cette modification en assemblée générale extraordinaire avant étude de la proposition de statuts en Conseil d'Etat. La CNVS rappelle qu'un travail d'évolution des statuts doit déjà être engagé sur d'autres points (parité, périmètre de l'association, rémunération des dirigeants de l'association).

Des éléments de réponse seront apportés par le secrétaire général lors de l'assemblée générale.

CANDIDATURE AUX ELECTIONS COMPLEMENTAIRES AU COMITE DIRECTEUR

Trois candidatures ont été reçues en temps et en heure, une pour le collège femmes et deux pour le collège hommes. La CNVS valide ces candidatures.

	Collège femmes	Collège hommes
1	VENTURELLI Frédérique (14)	BOUËT Georges (71)
2		LABLANCHE Patrick (42)

RAPPORT MORAL ECRIT

Le rapport moral est adopté à l'unanimité (16 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

RAPPORT D'ACTIVITE ECRIT

Le rapport d'activités est présenté au comité directeur.

ORDRE DU JOUR DE L'AG

Samedi 24 avril

NB : le contrôle des pouvoirs sera effectué en amont de l'Assemblée générale par le prestataire de vote électronique sous le contrôle de la CNVS.

9h30 : Ouverture de l'assemblée générale

Vérification du quorum

Adoption du PV de l'Assemblée Générale Nationale de Lorient

Complément oral au rapport moral

Complément oral au rapport financier

Rapport du commissaire aux comptes

Questions à ... – Questions sur ...

Débat sur les rapports

Projet de tarifs statutaires 2021-2022 et budget 2021

Débat sur les tarifs statutaires et le budget

Présentation des candidats aux élections complémentaires au comité directeur

12h – 14h : Votes sur les rapports et élections complémentaires

14h30 – 16h30 : Proclamation des résultats du 1^{er} tour et reprise des travaux de l'assemblée générale

Présentation du projet sportif associatif fédéral 2020-2024 et débat

Sujets d'actualité

Remise des médailles d'honneur

NB : le vote sur le projet 2020-2024 et l'éventuel second tour des élections complémentaires seront ouverts de 15h30 à 17h30.

17h30 : Proclamation des résultats et clôture de l'assemblée générale

Dimanche 25 avril (si nécessaire)

9h30 : ouverture des travaux

12h : clôture de l'assemblée générale

La présentation du stage des dirigeants sera effectuée à l'issue de la présentation du projet sportif associatif fédéral.

Un comité directeur sera réuni après la clôture de l'assemblée générale afin de procéder à la désignation du poste de secrétaire général adjoint vacant.

STAGE DE DIRIGEANTS

Le vice-président en charge du comité de pilotage du stage des dirigeants présente le choix d'une thématique qui pourrait être mise en avant à cette occasion : la notion de jeu. Le copil poursuit son travail notamment en lien avec le CD USEP 37 qui pourrait se positionner sur l'accueil du stage. La prochaine réunion est fixée au 12 mars.

AG2022

Une candidature a été officiellement reçue pour l'organisation de l'assemblée générale 2022 du 23 au 24 avril à Avignon (84). Cette candidature est validée à l'unanimité (17 voix pour). Le choix de la salle de l'assemblée générale entre la salle du conclave et l'amphithéâtre du Cellier est soumis au vote. Le second choix est retenu avec 15 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

FINANCES : RETOUR DE LA CNF

ANALYSE DES RESULTATS DE GESTION AU 31 DECEMBRE 2020

Compte tenu du contexte sanitaire, le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 est excédentaire et s'élève 90 090,74€. Cet excédent est à mettre en corrélation avec le budget 2021 qui sera déficitaire. La baisse des charges est principalement due à l'annulation de nombreuses réunions et rassemblements en présentiel. Bien que les produits licences et affiliations accusent une forte diminution, les produits de tiers financeurs sont en augmentation, ce qui est principalement dû à l'obtention de subventions (ANCT notamment) et de contributions visant la relance de l'activité (APAC, ANS). La trésorière alerte sur le fait que les produits de tiers financeurs représentent une part de plus en plus importante de nos produits, ce qui constitue un risque pour l'autonomie financière de l'USEP.

En raison des différents moratoires accordés aux comités, les résultats financiers et exceptionnels sont déficitaires respectivement à 3 346,51€ et 29 289,61€.

Le résultat de gestion 2020 est donc de 55 166,86€. Les comptes étant certifiés par le commissaire aux comptes, il est proposé d'affecter ce résultat aux fonds propres qui s'élèveraient à 721 788,29€. Le fonds de roulement sera de 780 659,88€ (augmentation de 24 652,93€). Cette proposition est adoptée à l'unanimité (19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

CONTRATS DE DEVELOPPEMENT

Compte tenu du contexte sanitaire, il est proposé en fonction du cas le plus favorable pour le comité de verser au titre des contrats de développement 2020 :

- soit 100% de la contribution 2020 (cela concernerait 84 comités)
- soit 75% de la moyenne des sommes versées sur les 4 dernières années (cela concernerait 19 comités)

Afin de continuer la politique d'aide à la trésorerie des comités il est proposé de verser un 2^{ème} acompte calculé sur 2/3 de la somme 2021, déduction faite de l'acompte de décembre dernier, soit un total à verser de 130 666,00€

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité (19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

BUDGET 2021

Le budget présenté et voté en décembre 2020 était calculé avec une prévision de baisse des associations de 30% et des licences de 35%. Les données webaffilié laissent apparaître des baisses plutôt autour de respectivement 31,7% et 42%. Le budget 2021 doit donc évoluer pour prendre en compte ces prévisions plus alarmistes. Cela représente une perte totale de produits de 934685€ par rapport au réalisé 2020 qu'il est nécessaire de prendre en compte pour la construction du budget 2021, avec une baisse des produits de 64 794€ par rapport au budget 2021 voté en décembre.

Plusieurs ajustements sont effectués pour construire le budget 2021 parmi lesquels on retient :

- la baisse des affiliations et adhésions (-111 077€ en charges et -175 871€ en produits)
- la prise en compte de la réalité de certaines réunions prévues en présentiel et organisées en distanciel
- la prise en compte de la baisse des effectifs pour les contributions nationales (-10 000€)
- la réduction de la durée du séminaire des élus de 2 jours à 1,5 jours
- l'annulation de l'impression du papier du bulletin spécial AG 2021 n°2 (-6000€)
- l'ajustement de l'enveloppe déplacement des territoires d'outremer du fait de l'annulation d'un stage FIF et du rassemblement des responsables régionaux de la formation en présence (-7000€)
- l'organisation en distanciel et non en présentiel du RPD (-15 610€) et de la formation des délégués en présentiel (-17 200€)

Le budget 2021 proposé est donc en déséquilibre avec 3 936 000€ en charges et 3 826 207€ en produits soit déficitaire à hauteur de – 100 000€. Cette proposition est adoptée à l'unanimité (19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

PROPOSITION DE TARIFS STATUTAIRES 2020-2024

La proposition de tarifs statutaires suivant est adoptée avec 15 voix pour une abstention :

- 15,10 € pour les associations (maintien depuis 2020-2021)
- 11,40 € pour les adultes (maintien depuis 2019-2020)
- 2,51 € pour les maternelles et 2,85 € pour les élémentaires (maintien)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Affiliation Associations	15,00 €	15,10 €	15,10 €
Licences adultes	11,40 €	11,40 €	11,40 €
Licences Enfants			
Maternelle	2,49 €	2,51 €	2,51 €
Élémentaire	2,83 €	2,85 €	2,85 €

Licence Accompagnateur : à ce jour, les négociations avec l'APAC ne nous permettent pas de proposer un tarif pour cette licence.

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

COMMISSION ANS : PRESENTATION DE LA NOTE DE CADRAGE ET DES MODULES DE FORMATION

Les comités ont été destinataires d'une note de cadrage relative à la campagne ANS 2020-2021.

Dix webinaires relatifs à la campagne ANS 2020-2021 ont été programmés pour accompagner les comités en complémentarité de la note de cadrage. Trois ont déjà eu lieu. Les retours des participants sont très positifs. Une FAQ est en cours de constitution sur la base des questions posées par les comités durant ces webinaires.

COMMUNICATION

PARTENARIAT DECATHLON PRO

La proposition de convention ne peut être acceptée en l'état. Contact sera pris avec le partenaire pour la faire évoluer à notre avantage.

LABORATOIRE DES PRATIQUES

ENQUETE STATISTIQUES NATIONALES 2019-2020

La synthèse de l'enquête a été faite par le laboratoire des pratiques. Les tableaux de bord sont présentés. Les 3 thématiques suivantes vont faire l'objet d'un approfondissement de la part du LDP : statut des délégués, structuration des comités en secteur et les politiques tarifaires des comités.

Afin de faciliter la tâche des délégués, le LDP se penche sur l'utilisation d'une autre support pour l'enquête qui permettrait de la compléter en plusieurs fois et de traiter plus efficacement les données. Un stagiaire pourrait être sollicité en ce sens.

STATISTIQUES RENCONTRES 2019-2020

Il subsiste un différentiel de 2020 entre les 8 338 rencontres enregistrées (excel + webagfiligue) et les 10 358 rencontres déclarées lors de l'enquête annuelle. Afin d'être en cohérence avec les contrats de développement et d'inciter leur enregistrement, le LDP propose de ne tenir compte à l'avenir que des rencontres enregistrées. Cette proposition est validée par le comité directeur.

Le LDP propose que la possibilité de remonter les rencontres via un tableau excel soit supprimée dès lors qu'il sera possible de saisir les rencontres via Webrencontre. La saisie sur Webaffiligue sera maintenue.

TABLEAUX DE BORD

Les tableaux de bord provisoires sont disponibles dans la pochette du CD. Ils seront diffusés aux présidents régionaux et départementaux accompagnés d'un courrier politique rappelant les enjeux liés à ces informations.

ENQUETE HAUSSES ET BAISES DES EFFECTIFS

18 départements ont été identifiés pour des hausses significatives d'effectifs entre 2018 et 2020. Ils seront contactés par les membres du LDP pour recueillir des informations relatives à ces augmentations.

VIE PEDAGOGIQUE ET FORMATION

C3D STAPS

La rédaction d'une convention est à l'étude afin d'initier et faciliter les synergies entre les UFR STAPS et les comités USEP (accueil des étudiants en stage dans les associations d'école USEP, intervention de l'USEP dans les maquettes de formation, ouverture de formations aux licenciés adultes etc...).

CRAP

Une proposition de contribution de l'USEP sur « ce qui s'apprend en EPS » a été adressée aux Cahiers pédagogiques – CRAP.

COLLOQUE ECOLE PRIMAIRE DU XXIEME SIECLE

L'USEP a déposé une proposition de contribution pour participer au colloque « L'école primaire du XXIème siècle ».

LAB'APSA

La prise de contact avec les fédérations partenaires a eu lieu (athlétisme, danse et handball). Cependant l'implication de l'académie de Créteil n'est pas à la hauteur des engagements initiaux et le projet Lab'Apsa est remis en question. Le travail étant particulièrement bien engagé avec la fédération française de danse sur le break dance, le comité directeur décide de le poursuivre dans le cadre de la commission mixte nationale USEP-FFD.

FORMATION

Des outils destinés aux comités permettant de faciliter la validation des formations par l'échelon national sont en cours de finalisation.

Suite au rassemblement d'hiver des formateurs nationaux, un module « formation des élus et outils numériques » sera proposé le 13 mars. Une quinzaine de participants sont inscrits.

Les synthèses des stages de formation des délégués N et N+1 sont mises à disposition dans la pochette. Une feuille de route sur les deux ans à venir est en cours d'élaboration par le GT : elle recense toutes les thématiques de formation à aborder pour la formation initiale et continue des délégués. Avec l'accord des trésoriers, la seconde session de la formation habituellement organisée en amont de l'AG est reportée en présentiel avant le stage de dirigeants afin de permettre aux délégués de se consacrer pleinement à la relance de l'activité en avril.

VIE SPORTIVE VIE ASSOCIATIVE

SAVOIR ROULER A VELO

Le comité de pilotage interministériel SRAV a fait le bilan des soutiens financiers relatifs aux actions relevant du dispositif SRAV. Il apparaît que les sommes allouées à la FF Cyclisme et à l'UFOLEP sont très largement supérieures aux sommes perçues par l'USEP. Ce décalage important ne reflète pas la réalité de l'investissement de l'USEP pour développer le SRAV et le poids respectifs de ces 3 fédérations dans la mise en œuvre du dispositif. Peu de dossiers de demande de financement ont été déposés par l'USEP. Cette situation est à faire évoluer tant au niveau national qu'au niveau des comités.

GT MATERNELLE

Le GT a débuté le travail visant mettre à disposition des comités les ressources pour la maternelle entre en JEU et renforcer le partenariat avec l'AGEEM. Plusieurs fiches pédagogiques sont en cours d'élaboration.

RELATIONS AUX FEDERATIONS SPORTIVES

La convention bipartite USEP-FF est en cours d'examen pour remettre en avant la dimension associative de nos activités et prendre davantage en compte le contexte des JOP 2024.

ATHLETISME : la dernière réunion de la CMN laisse apparaître un positionnement politique plus invasif de la fédération. L'organisation d'une réunion politique en présence des présidents s'impose donc pour la poursuite du partenariat fédéral.

BADMINTON : une réunion avec les nouveaux élus et cadres techniques de la FFBad a été organisée afin de présenter le travail effectué par la région AURA sur une salle virtuelle remobilisant les ressources vidéos de la FFBad. Ce support servira de base à la mise en place d'une salle virtuelle nationale.

BASEBALL : Des fiches sur l'activité baseball à 5 ont été présentées à l'USEP. Ces fiches seront testées dans le Tarn. Une prochaine rencontre est prévue pour travailler sur les contenus de la rencontre sportive associative Baseball.

CRICKET : un rendez-vous politique doit être programmé avec l'association France Cricket.

EQUITATION : l'USEP a été sollicitée pour diffuser le dispositif Poney Ecole dans le réseau USEP. Une reprise de contact politique pour cadrer le partenariat doit être organisée.

FOOTBALL : le jury du concours Foot à l'école 2021 se tiendra dans les locaux de la FFF le 8 avril. 4 représentants de l'USEP nationale participeront aux travaux du jury.

HANDBALL : La FFHB souhaite lancer une action fédératrice pour une reprise de l'activité entre avril et juin. Il s'agit de proposer aux CM1-CM2 de jouer au handball à 4 de la façon dont ils le souhaitent et de communiquer ensuite sous forme vidéo.

LUTTE : le kit « Ma planète lutte », destiné à l'enseignement de l'EPS a été présenté à l'USEP. Une commission va travailler sur les contenus et document support de la rencontre sportive associative Lutte.

SPORT POUR TOUS : l'USEP répondra favorablement à une demande de prise de contact pour évoquer un éventuel partenariat.

JEUNESSE DE PLEIN AIR : l'USEP répondra favorablement à une demande de prise de contact pour évoquer un éventuel partenariat.